

# Promouvoir l'innovation dans les PME établies

Session parallèle 4

# 4



## ■ Documentation de référence

Cet ouvrage est un document de référence destiné à la Conférence ministérielle de l'OCDE sur les petites et moyennes entreprises organisée les 22 et 23 février 2018 au Mexique, à laquelle il servira de base de réflexion et de discussion.

## ■ À propos de la Conférence ministérielle

La Conférence ministérielle 2018 de l'OCDE sur le renforcement des PME et de l'entrepreneuriat au service de la productivité et de la croissance inclusive s'inscrit dans le Processus de Bologne de l'OCDE sur les politiques à l'égard des PME et de l'entrepreneuriat. Elle offrira une plateforme à un dialogue ministériel à haut niveau sur les grands thèmes d'actualité concernant les PME et l'entrepreneuriat. Elle aura pour objectif de faire progresser la réponse mondiale à une triple question : comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à consolider les apports des PME à la productivité et à la croissance inclusive ? Comment les PME peuvent-elles aider à prendre en compte les grandes tendances et les principaux enjeux de l'économie et de la société ? Et comment l'OCDE peut-elle assister les gouvernements dans leur travail de formulation et d'application de politiques efficaces pour les PME ?

Pour en savoir plus : [oe.cd/SMEs](http://oe.cd/SMEs)



**Rejoignez-vous sur Twitter :** suivez-nous sur « **OECD SMEs, Regions, Cities** » ([#OECDsme](https://twitter.com/OECD_local))

© OECD 2018

---

Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des gouvernements des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

---

Conférence ministérielle sur les PME (2018)

# **Promouvoir l'innovation dans les PME établies**

Note d'orientation





### Résumé

- L'innovation est un facteur déterminant de la productivité et de la croissance à long terme. Soutenir l'innovation dans les PME établies peut favoriser une croissance inclusive en réduisant les écarts de productivité et de salaires entre les PME et les grandes entreprises.
- L'innovation est en moyenne moindre dans les PME que dans les grandes entreprises. Cependant, certaines petites entreprises sont hautement innovantes et peuvent atteindre des niveaux de productivité supérieurs à ceux des grandes entreprises. Les entreprises qui valorisent et exploitent leurs ressources stratégiques internes (compétences managériales et techniques, TIC, R-D, etc.) et qui collaborent avec des partenaires extérieurs au sein du système d'innovation sont plus performantes.
- Les États peuvent soutenir l'innovation dans les PME en mettant en place un environnement économique porteur, en aidant les entreprises à valoriser et à exploiter leurs ressources stratégiques internes de manière efficace et en constituant un système d'innovation qui soit performant dans la commercialisation de la recherche et inclusif pour une large palette de PME.

### Questions à examiner

1. Quelles sont les principaux dispositifs qui se sont avérés efficaces pour encourager l'innovation dans les PME ? Quelles sont les nouvelles approches nécessaires ?
2. Comment ces mesures peuvent-elles être différenciées selon le secteur, la taille, l'âge et le rythme de croissance des PME ?
3. Comment l'action publique peut-elle aider les PME à tirer parti des dernières avancées de la technologie numérique ?

### Quels enjeux ?

L'innovation est un facteur essentiel de productivité et de croissance à long terme et peut aider à résoudre des problèmes sociaux au coût le plus bas possible (OCDE, 2015a). L'innovation menée par les PME est au cœur des stratégies de croissance inclusive : des PME plus innovantes sont des entreprises plus productives, qui peuvent verser des salaires plus élevés et offrir de meilleures conditions de travail à leurs employés, contribuant ainsi à réduire les inégalités. De plus, certaines évolutions récentes des marchés et des technologies ont ouvert de nouvelles possibilités d'innovation et de croissance pour les PME. La technologie numérique accélère la diffusion des connaissances et donne naissance à de nouveaux modèles économiques, qui permettent aux entreprises et aux plateformes de prendre rapidement de l'envergure, souvent avec un nombre réduit d'employés ou d'actifs corporels ou avec une faible assise géographique (OCDE, 2017c).

### Quelles tendances et quels défis ?

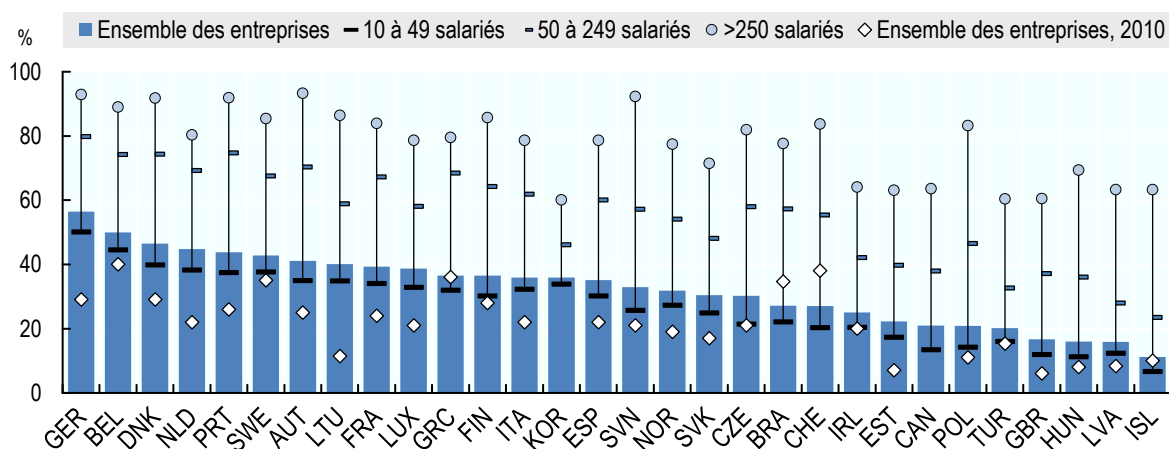
**Les PME sont, en moyenne, moins innovantes que les grandes entreprises.** Ainsi, pour l'ensemble des pays de l'OCDE, la valeur médiane de la part des PME dans la R-D

totale des entreprises est de 35 %. Autre constatation : les petites entreprises (de 10 à 49 employés) ont deux fois moins de chances que les grandes entreprises d'avoir un site web officiel permettant la commande en ligne, et trois fois moins de chances que les grandes entreprises d'utiliser un progiciel de gestion intégrée (« ERP »), une plateforme logicielle qui permet de gérer en temps réel l'ensemble des processus de base de l'entreprise (graphique 1).

**Graphique 1. Utilisation d'un progiciel de gestion intégrée, 2015**

**Par taille d'entreprise, 2015**

Valeurs en pourcentage

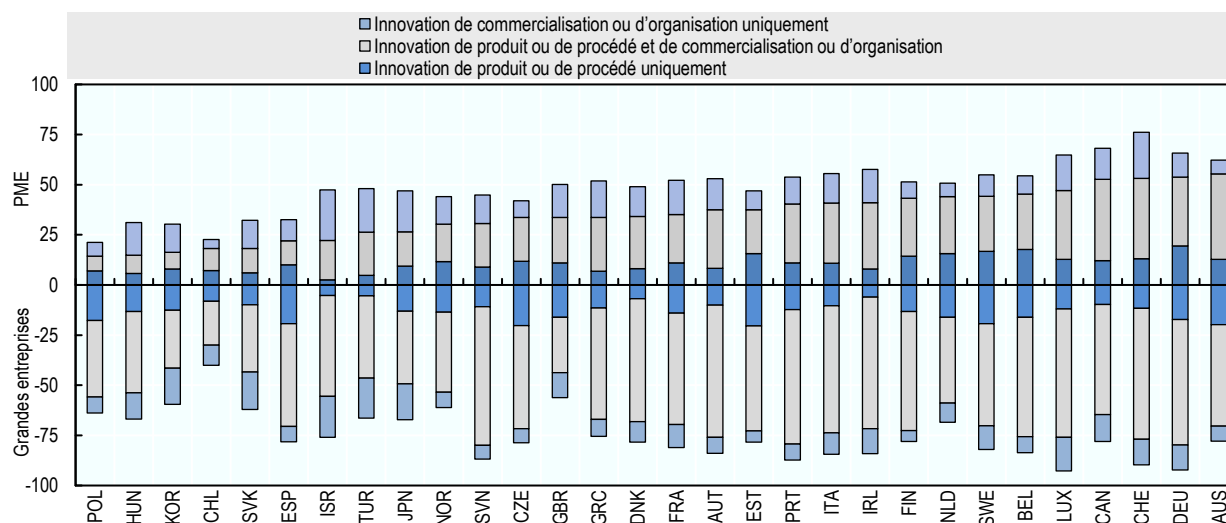


Source : base de données de l'OCDE sur les TIC.

**Cependant, les chiffres globaux masquent une réalité extrêmement hétérogène** (OCDE, 2017a). Les données d'enquête montrent qu'une proportion substantielle de PME est active dans toutes formes d'innovation, en particulier dans les pays à revenu élevé (graphique 2), et que même les plus petites entreprises par l'effectif (PME de moins de 10 salariés) peuvent atteindre des niveaux de productivité supérieurs à la moyenne des grandes entreprises (OCDE, 2017b).

## Graphique.2. Types d'innovation selon la taille de l'entreprise, 2010-12

Valeurs en pourcentage (des entreprises entrant dans le champ des enquêtes nationales sur l'innovation).



Source : OCDE (2015), Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2015, Éditions OCDE, Paris.

### La contribution des PME à l'innovation s'est accrue ces dernières décennies grâce à l'évolution de la façon dont l'innovation s'effectue dans l'économie (OCDE, 2017d).

L'innovation des entreprises n'est plus l'apanage des laboratoires de R-D des grandes entreprises, mais résulte souvent d'initiatives collaboratives dans lesquelles les entreprises interagissent et échangent du savoir et de l'information avec d'autres partenaires dans le cadre de systèmes d'innovation élargis. Le passage à un paradigme d'« innovation ouverte » a réduit les besoins en dépenses d'équipement consacrées à la R-D et rendu l'innovation plus accessible aux PME (OCDE, 2010a). De plus, dans les secteurs où les sciences dominent (tels que les biotechnologies et les nanotechnologies), les petites entreprises sont souvent à l'origine d'innovations radicales que leur permettent leur souplesse et leur capacité à exercer en dehors des modèles dominants du savoir ; ainsi, les PME représentent environ 20 % des brevets dans les domaines liés aux biotechnologies en Europe (OCDE, 2017d). Les PME constituent également l'essentiel de la population des entreprises à forte croissance, lesquelles sont dans leur quintessence des activités « innovantes » capables d'évoluer rapidement sur une courte période grâce à des changements de rupture dans les pratiques de travail classiques (OCDE 2010b ; OCDE, à paraître).

### Les différences entre les PME en matière de croissance et d'orientation résultent de la façon dont les ressources stratégiques internes de l'entreprise sont mises à profit

pour investir dans l'innovation interne et collaborer avec les partenaires externes. Les études montrent qu'il existe un lien très fort entre compétences managériales et pratiques de gestion (GRH, normes et certifications, comptabilité, etc.) d'une part, et croissance de la productivité d'autre part (OCDE, 2017b). À titre d'exemple, l'innovation dans les procédés implique souvent des stratégies de réduction des coûts dont la réussite dépend des capacités des dirigeants de l'entreprise. De même, le passage à l'industrie 4.0 qui suppose le recours à l'automatisation et au numérique dans l'organisation de la production, nécessite de solides compétences managériales dans les PME.

Bon nombre d'États soutiennent la mise à niveau des compétences managériales dans les PME, dans les secteurs à faible niveau technologique comme dans les entreprises de haute technologie. Ainsi, au Canada, le programme pour l'Efficacité opérationnelle vise à renforcer l'efficacité opérationnelle des PME de l'industrie manufacturière en aidant celles qui participent au programme à comparer leur performance opérationnelle à la moyenne de leur secteur d'activité et à en suivre l'évolution. L'objectif est d'éliminer les causes du gaspillage dans les procédés de production et d'améliorer la productivité des processus de l'entreprise. Au Mexique, les patrons de micro-entreprises des secteurs traditionnels (ex. : commerce de détail) bénéficient d'un vaste module de six heures de formation à la gestion. Dans le cadre de ce programme, des entrepreneurs faiblement qualifiés reçoivent une tablette électronique contenant le logiciel de formation à la gestion et permettant aux clients de procéder à des paiements électroniques.

**Les compétences professionnelles de la main-d'œuvre sont également importantes,** surtout dans les petites entreprises, où la part du personnel participant à la mise en œuvre des innovations de l'entreprise « sur le terrain » est plus élevée que dans les grandes entreprises. À cet égard, il est établi que les PME qui donnent à leurs employés des occasions de développer leurs compétences en résolution de problèmes et d'utiliser leur bagage de connaissances sont plus susceptibles que les autres de réussir dans la mise au point de nouveaux produits ou procédés (OCDE, 2015b). Dans les pays de l'OCDE, les autorités soutiennent la formation de la main d'œuvre des PME en favorisant la création de groupes de formation. C'est notamment le cas en Allemagne avec les centres de formation professionnelle interentreprises ; en Australie, avec les organismes de formation en groupe ; et en Corée, avec les consortiums de formation. Cette approche présente de nombreux avantages tant pour les pouvoirs publics, qui peuvent toucher un plus grand nombre d'entreprises avec une seule intervention publique, que pour les petites entreprises, qui ont accès à de meilleurs formateurs pour un coût moindre et bénéficient de l'expérience des pairs présents dans le même groupe de formation.

**L'adoption et l'utilisation effective de matériel et de logiciels informatiques sont une forme d'innovation d'entreprise, mais également une condition préalable ainsi qu'un vecteur ultérieur d'autres formes d'innovation d'entreprise.** Certains logiciels de gestion (par exemple, les logiciels de gestion de la relation client et les progiciels de gestion intégrée) peuvent aider les petites entreprises à professionnaliser leur gestion, mais au prix, éventuellement, d'un renforcement en amont des compétences managériales par de la formation et du conseil (voir l'encadré 1). Certaines technologies numériques sont plus pertinentes que d'autres pour les PME. L'informatique en nuage, ou « infonuagique », par exemple, permet aux entreprises de louer de la puissance de calcul (matériel et services informatiques) auprès d'un prestataire tiers, sans avoir à investir dans des équipements au départ (OCDE, 2017c ; OCDE 2014). Elle réduit aussi les besoins en personnel informatique interne, et peut être l'occasion, pour la PME, de faire usage d'autres technologies numériques utiles telles que l'analytique de données, c'est-à-dire l'utilisation de masses de données brutes, aux fins de leur activité après un « nettoyage » et un traitement adéquats. Les mesures de soutien à l'investissement dans les TIC devraient prendre en considération le niveau de développement, les besoins technologiques et les compétences managériales des entreprises ciblées.



**Encadré 1. Utiliser les TIC pour mettre à niveau les compétences managériales dans les PME  
– Revue des programmes publics**

Une récente analyse comparative des programmes publics visant à améliorer les compétences managériales dans les petites entreprises, principalement des secteurs traditionnels de l'économie (commerce de détail, industrie manufacturière à faible intensité de technologie, par exemple) menée par l'OCDE a révélé que combiner formation et conseil en gestion et soutien à l'utilisation des TIC était une stratégie courante pour stimuler l'innovation dans les petites entreprises à faible niveau technologique. Une telle offre combinée tend à améliorer les performances des entreprises participantes par le biais, notamment, d'une meilleure compréhension des marchés locaux, d'une évaluation de leurs performances par rapport à la moyenne du secteur local et d'une baisse des coûts d'approvisionnement. Cependant, des programmes de ce type doivent avoir des règles simples et un coût par bénéficiaire faible pour pouvoir effectivement toucher les entrepreneurs faiblement qualifiés. De plus, ces programmes tendent à avoir plus d'impact s'il est fait appel à des formateurs et conseillers du secteur privé dans la phase de mise en œuvre.

Source OCDE (2016), « Increasing Productivity in Small Traditional Enterprises: Programmes for Upgrading Managerial Skills and Practices », [CFE/SME\(2016\)6](#).

**La grande majorité des PME n'ont pas de stratégie en matière de droits de la propriété intellectuelle**, une problématique qu'elles n'intègrent pas non plus dans leur stratégie ou leur modèle économique d'ensemble, essentiellement par manque de connaissances et d'expertise. Les obstacles à l'utilisation des droits de la propriété intellectuelle sont particulièrement acérés lorsque la PME a une activité à l'international ; ils peuvent alors ressortir à des frais généraux juridiques, des notifications multiples, des différences réglementaires et techniques nationales et la robustesse du droit de la propriété intellectuelle dans le pays étranger (OCDE, 2011). Soutenir le renforcement des compétences managériales est également important pour généraliser l'utilisation des droits de la propriété intellectuelle dans les PME.

Beaucoup de PME n'ont pas conscience du lien étroit entre innovation d'entreprise et survie ou croissance de l'entreprise, ou bien elles ne sont pas au courant de ce qu'il faut faire pour innover. Ainsi, les propriétaires de petites entreprises sont souvent dans l'ignorance de ce que les technologies numériques peuvent apporter à leur activité (OCDE, 2017e).

Les petites entreprises risquent aussi d'être découragées d'innover si de grands acteurs (internationaux) détiennent une position dominante sur le marché, ce qui peut être le cas dans une économie où, de plus en plus, les champions technologiques captent l'essentiel des parts de marché, du fait d'une dynamique de prime au gagnant (OCDE, 2015c).

La mondialisation a accru l'importance de la collaboration transfrontière dans l'innovation, mais les PME éprouvent des difficultés à trouver et nouer des liens avec des partenaires et des réseaux du monde de la connaissance au niveau local, national et mondial (OCDE, 2013).

**Enfin, les politiques publiques de l'innovation ne conviennent peut-être pas au type d'innovation que pratiquent les PME.** Ainsi, les crédits d'impôt pour la R-D, l'une des mesures les plus courantes de la politique d'innovation, favorisent souvent sans le vouloir les grandes entreprises – puisque la R-D est fortement concentrée dans quelques

(grandes) entreprises – et du fait de leur complexité administrative. Certains pays de l'OCDE ont mis en place des dispositions spéciales pour inciter les PME à faire usage des crédits d'impôt pour la R-D, comme le relèvement du taux du crédit d'impôt à l'investissement (ex. : Australie, Canada, Corée, Japon, Norvège, Pologne et Royaume-Uni). D'autres mesures, telles que l'achat public avant commercialisation, ne tiennent pas compte de l'approche collaborative typique des PME en matière d'innovation.

### Quels domaines clés pour l'action publique ?

Les pouvoirs publics peuvent encourager l'innovation dans les PME établies, en coopération avec les autres principaux acteurs de l'écosystème national de l'innovation, en créant les conditions d'un environnement économique propice à la croissance, et en soutenant le renforcement d'actifs et de ressources stratégiques au niveau de l'entreprise (compétences, TIC, accès aux financements, etc.).

- **Mettre à niveau les compétences professionnelles de la main-d'œuvre dans les PME.** L'amélioration des compétences de la main-d'œuvre permet à la fois la génération de nouvelles innovations internes et l'intégration de nouvelles connaissances provenant de collaborations avec des partenaires extérieurs.
- **Aider les PME à adopter les TIC et à prendre le virage numérique.** Il importe non seulement d'aider les PME à adopter et à exploiter effectivement l'équipement matériel et logiciel de TIC susceptible de professionnaliser leur gestion, mais aussi d'ouvrir les PME aux possibilités de la révolution numérique en marche (informatique en nuage, analyse de données massives, etc.).
- **Faire en sorte que la politique de la R-D tienne compte des PME.** Les subventions à la R-D sont en règle générale plus aptes à atteindre les PME que ne le sont les crédits d'impôt, puisqu'elles peuvent cibler directement les petites entreprises ou des activités qui sont plus susceptibles de les concerner (par exemple, l'innovation collaborative). Les États peuvent aussi revoir la conception des programmes de crédits d'impôt pour la R-D afin qu'ils prennent mieux en considération les besoins des PME ; des réformes judicieuses consistent par exemple à relever le taux du crédit d'impôt à l'investissement pour les PME et à simplifier les règles d'application.
- **Promouvoir la propriété intellectuelle dans les PME.** Il importe également d'encourager les PME à faire usage de la propriété intellectuelle, en les sensibilisant aux différents types de droits de la propriété intellectuelle, en développant leurs compétences dans ce domaine par l'enseignement et la formation, et en rendant l'ensemble du système de la propriété intellectuelle plus convivial pour elles par une rationalisation des procédures, une structuration adéquate des redevances et des coûts et une amélioration des mécanismes de recours et d'application du droit (OCDE, 2011).
- **Mettre en place un système national d'innovation effectif et inclusif.** Les États ont un rôle important à jouer dans la construction de systèmes d'innovation nationaux efficaces pour la commercialisation des connaissances et inclusifs pour les PME de toutes tailles et de tous secteurs. Pour ce faire, il faut en premier lieu renforcer les collaborations et les flux de savoir entre les principaux intervenants du système d'innovation (entreprises, prestataires de services aux entreprises, universités, organismes publics, bailleurs de fonds, ...) par des dispositifs tels que

les services de vulgarisation technologique, la recherche collaborative industrie-université, les incubateurs d'entreprise et les pôles d'activité (OCDE, 2010a).

## Bibliographie

OCDE (à paraître), *High-Growth Firms: Issues and Policies at the Local Level*, Éditions OCDE, Paris.

OCDE (2017a), *Small, Medium, Strong. Trends in SME Performance and Business Conditions*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264275683-en>.

OCDE (2017b), « Enhancing Productivity in SMEs: Interim Report », Groupe de travail de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat.

OCDE (2017c), « Vers le numérique : pour une transformation au service de la croissance et du bien-être », Réunion du Conseil au niveau des Ministres, 7-8 juin 2017.

OCDE (2017d), « Vers une stratégie de l'OCDE pour les PME », Groupe de travail de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat.

OCDE (2017e), « Key Issues for Digital Transformation in the G20: Report prepared for a joint G20 German Presidency/OECD conference », Berlin, 12 janvier 2017, <https://www.oecd.org/g20/key-issues-for-digital-transformation-in-the-g20.pdf>.

OCDE (2016), « Increasing Productivity in Small Traditional Enterprises: Programmes for Upgrading Managerial Skills and Practices ».

OCDE (2015a), *L'impératif d'innovation : Contribuer à la productivité, à la croissance et au bien-être*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264251540-fr>.

OCDE (2015b), « Skills and Learning Strategies for Innovation in SMEs ».

OCDE (2015c), *The Future of Productivity*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264248533-en>.

OCDE (2014), « Cloud Computing: the Concept, Impacts and the Role of Government Policy ».

OCDE (2013), *Skills Development and Training in SMEs*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264169425-en>.

OCDE (2011), *Intellectual Assets and Innovation: The SME Dimension*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264118263-en>.

OCDE (2010a), *SMEs, Entrepreneurship and Innovation*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264080355-en>.

OCDE (2010b), *High-Growth Enterprises: What Governments Can Do to Make a Difference*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264048782-en>.

Plus d'informations : [oe.cd/SMEs](http://oe.cd/SMEs)

---

**Suivez-nous sur Twitter: OECD SMEs, Regions, Cities**



@OECD\_local #OECDsme

